



Autorisation de prises de vues et de diffusion d'images (mineurs) Saison 20../20..

Dans le cadre de ces différentes activités sportives, notre association peut être amenée à réaliser des photographies ou des vidéos sur lesquelles apparaît votre enfant.

Notre club peut également être sollicité par la presse.

La loi relative au droit à l'image oblige les responsables de notre association à demander une autorisation écrite au responsable légal de l'enfant pour la prise de vue et la diffusion de ces prises de vue.

Cette dernière sera demandée lors de l'inscription.

En cas de refus lors des prises de vue, il appartiendra à votre (vos) enfant(s) de se retourner ou de se retirer momentanément de l'activité pour ne pas apparaître sur le support vidéo ou photographique. Au cas où votre image serait quand même diffusée, merci de nous contacter afin de faire retirer sous 30 jours ces dernières.

En cas d'acceptation vous autorisez, à titre gratuit, le GFC Natation représenté par ses dirigeants à photographier / filmer votre (vos) enfant(s) et à exploiter son (leur) image.

Les prises de vues et les images ainsi réalisées seront exploitées exclusivement dans le cadre de la communication interne et externe du GFC Natation, pour ses besoins de formation, de promotion ou d'information du public sur ses activités.

Cette autorisation est valable :

- Pour la réalisation de photos ou d'images dans le cadre des activités de notre association.
- Pour la diffusion de ces prises de vue sur différents supports (support papier, support vidéo...) par les membres de notre club, par les journalistes, et les différents partenaires institutionnels ou privés de notre association.
- Pour l'édition de documents
- Pour des expositions relatives à notre association.
- Pour la publication sur le site internet, Facebook et autres réseaux sociaux de notre club. Cette autorisation est valable pour la saison sportive en cours, noter cependant que les photos, vidéos et autres supports pourront être visibles les saisons suivantes.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment. La présente autorisation est incessible. Attention ce texte n'est valable que pour les activités internes au club et non pour les manifestations publiques (exemple: la nuit de l'eau et les compétitions)

Acceptation du droit à l'image :

Je soussigné(e) , père, mère, tuteur légal de l'enfant/ des enfants

..... né(e.s) le

.....

accepte que l'image de mon enfant / mes enfants soit utilisée par le GFC Natation

n'accepte pas que l'image de mon enfant / mes enfants soit utilisée par le GFC Natation

Ajaccio, le

Signature des parents

Suivez-nous sur les réseaux sociaux : Facebook @gfcnatationofficiel , Instagram @gfcnatation